Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 7

Rubrik: Tribune libre

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRIBUNE LIBRE

(N'engage pas la Rédaction.)

Elevage des reines

Que pouvons-nous réaliser dans nos ruches par l'usage du « Plot » porte-cellules décrit dans la méthode d'élevage des reines Heyraud :

1. Remèrage d'une colonie orpheline ;
2. Formation de nuclei ;
3. Revalorisation des colonies ne donnant pas satisfaction.

Il suffit d'avoir sous la main un emporte-pièces à cellules et un certain nombre de plots décrits dans la méthode Heyraud dont voici les données : plot rond, hauteur 12 mm ; épaisseur 10 mm sur lequel est fixée par un petit clou une lamelle de fer blanc ayant à sa base 10 mm et se terminant en pointe d'une longueur de 30 mm.

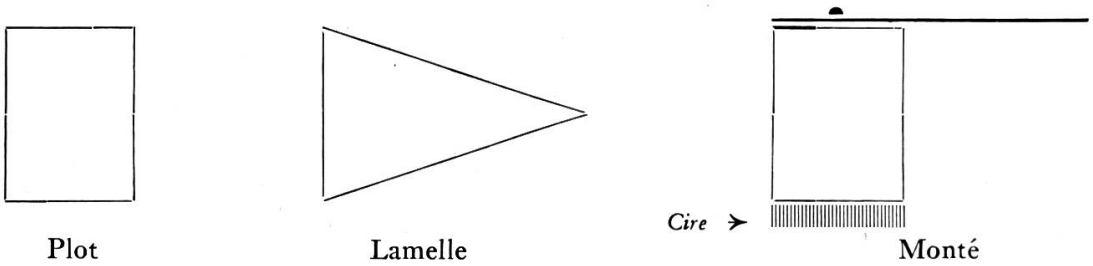

Plot Lamelle Monté

L'apiculteur doit se familiariser à l'usage de l'emporte-pièces à cellules ; pour lui, cet instrument doit être son bâton de maréchal. Chaque apiculteur peut opérer des greffages de cellules. Ces greffages seront pour nous la partie la plus passionnante de toutes les opérations dans un rucher.

Pour ce qui nous concerne il n'y a pas d'importance à savoir si la cellule que nous donnons en élevage contient des cocons, si la cire est noire ou blanche. Ce qui nous intéresse est de savoir qu'elle provient d'une colonie de choix. Laissons au spécialiste, c'est-à-dire à l'éleveur, la charge de nous livrer des reines de race.

Combien de fois arrive-t-il que nous ayons dans notre rucher une souche de tout premier choix et que l'apiculteur n'ose y toucher parce qu'elle est justement de premier choix ? Un beau jour elle est trouvée orpheline tandis que l'on aurait pu faire usage de cette souche pour améliorer nos colonies de moindre valeur.

Pourquoi si souvent nous contentons-nous d'introduire un cadre de couvain de tous âges dans une colonie orpheline laissant ainsi aux abeilles le soin de prendre en élevage ce que bon leur semble ? Trop souvent, hélas ! elles ne jettent leur dévolu que sur des larves du cinquième jour.

Souvent aussi nous nous contentons de la réunir à sa voisine. Abandonnons cette méthode de supprimer l'ancienne reine d'une

colonie en vue de renouvellement, laissant ainsi aux abeilles la faculté de prendre ce qu'elles veulent en élevages royaux.

Pourquoi, dans l'intention de former des nuclei, nous contentons-nous de rendre orpheline une bonne colonie formant par la suite autant de nuclei qu'il y a de cadres portant des cellules royales ? Rendons-nous compte de la beauté des cellules qu'elles édifient en prévision d'essaimage ou de renouvellement de reine ?

Dans de pareils cas les reines sont désignées déjà à partir de l'œuf. Produisons donc des cellules royales semblables à ces dernières. Le moyen nous en est donné par l'usage du « Plot » préconisé par Heyraud.

1er exemple. Colonies orphelines.

Réunir une colonie orpheline (surtout sans couvain) avec sa voisine qui est normale, produit exactement le même résultat qu'unir une nation pauvre à une autre qui est riche. Opération nulle ou de très peu de valeur.

Il est bien plus avantageux si cette colonie n'a pas d'abeilles pondeuses et que sa population couvre encore quatre cadres, de prendre deux cellules dans une colonie de choix et d'en faire un greffage.

Il suffit de brosser au fond de la ruche toutes les abeilles et de ne laisser dans la ruche que le nombre de cadres couverts par les abeilles.

Opérant le greffage sur le cadre du centre rétrécissons l'entrée au passage d'une à deux abeilles et laissons faire.

Réussite dans le 90 % des cas.

Si cette opération est faite sur une colonie orpheline vers la fin avril, nous aurons une bonne population tout au début de juillet.

Il y a un grand avantage à réduire autant que possible le nombre de reines nées au printemps ; nous diminuons ainsi les risques d'essaimage l'année suivante.

Les reines nées jusqu'au 15 juin jettent facilement un essaim l'année suivante, tandis que celles fécondées à partir du 15 juillet n'essaiment que rarement.

2e exemple. La formation de nuclei est toujours un problème compliqué, il cause aussi de multiples manutentions surtout pour le petit apiculteur. S'il possède une pépinière ou des ruches de réserve, il résoud facilement le problème en réduisant les opérations au strict minimum ce qui est un avantage.

Il fait alors usage d'un essaim de l'année possédant une reine d'âge indéterminé ou d'une colonie ne lui donnant pas satisfaction, mais possédant l'une ou l'autre six à sept cadres de couvain au moment opportun.

Il suffira de rendre la dite colonie orpheline. Le 9e jour il détruira toutes les alvéoles royales construites, brossera toutes les abeilles au fond de la ruche et greffera deux larves sur chaque cadre ayant du couvain (larves prélevées dans les meilleures ruches du rucher).

Il faut prendre garde qu'il n'y ait plus trace de couvain ouvert lors de l'opération de greffage, resserrer le trou d'envol, stimuler.

Le 9e jour il formera ses nuclei, deux cadres chacun (il tiendra les nuclei très serrés jusqu'au début de la ponte de la reine). Il aura la satisfaction d'hiverner de beaux nuclei sur six cadres.

Si nous désirons faire un élevage de reines en nombre réduit prévoyons la chose au moment de l'essaimage en mettant un essaim moyen en ruche garnie de demi-cadres bâtis à l'arrière, tandis que ceux de devant seront en feuilles gaufrées. On peuplera autant de ruchettes de fécondation qu'il y aura de demi-cadres portant des cellules royales. Ne pas omettre d'en laisser une ou deux à la ruche éleveuse pour sa continuité.

3e exemple. Même opération à partir du 20 juillet sur les colonies ne donnant pas satisfaction ou possédant de vieilles reines (greffage de deux à trois larves par colonies).

* * *

Le contenu de l'exposé de la méthode Heyraud est valable pour nos opérations :

1. Les larves choisies seront du premier jour, baignées dans la gelée, elles seront devinées plutôt que vues.
2. On présentera l'emporte-pièce à cellules durant 3 à 5 secondes à la flamme d'une bougie et on l'utilisera chaud, sans excès ; on l'enfoncera en tournant dans la cire autour de la larve choisie.
3. On saisira la double cellule dans l'emporte-pièce par la cloison médiane, pendant que de la main droite on fera fondre la cire du plot contre laquelle on collera (par écrasement de la cellule à ne pas conserver).
4. On se gardera de prélever des cellules ayant du miel à l'opposé, les abeilles léchant ce miel pourraient détruire la cellule.

Insuccès

Il peut y avoir :

1. Destruction d'un certain nombre de cellules royales en cas d'orage.
2. Ecrasement de cellules mettant à nu la gelée royale. Pour éviter l'écrasement de cellules au cours de la manipulation du cadre d'élevage on ne fera pas l'enlèvement et la repose dans le sens vertical ; la manœuvre se fera horizontalement après avoir reculé le cadre voisin.
3. Destruction des larves s'il existe aux abords des traces de miel.
4. Pillage à la suite d'une visite de la ruche éleveuse.

Apport d'un sang nouveau dans un rucher au moyen de formation d'essaims artificiels

L'histoire prouve que chaque fois que l'on a voulu imposer une royauté ou un régime étranger à une nation des remous se sont tou-

jours produits chez elle. Les mêmes causes produisent les mêmes effets chez les abeilles. Abstraction faite de notre âme, nous sommes soumis aux mêmes lois. Par l'essain artificiel, nous supprimons tous les risques d'introduction et son développement sera supérieur à celui d'un essaim naturel.

Kramer, le premier président de la Société suisse alémanique d'apiculture, préconisait sa formation au printemps. Cette formation peut très bien se faire à la fin juillet pourvu que l'on ait à disposition huit cadres bâtis. Les abeilles n'hivernent pas ou très mal sur des cadres n'ayant pas eu de couvain.

A l'intention des non initiés, voici comment il faut s'y prendre pour sa formation :

Il faut avoir une caisse à essaim assez spacieuse, ayant sur le couvercle une rainure pour y poser un nourrisson et un trou rond pour y introduire un entonnoir dans le genre de ceux employés pour la laiterie, matériel que l'on trouve dans le commerce.

Il faut avoir également une reine provenant d'un éleveur, une ruchette pour entreposer le cadre portant la reine de la ruche à qui nous ferons la saignée. Une balance de cuisine (la caisse sera tarée).

Manière d'opérer. Première ruche : 1. Il faut chercher la reine. Le cadre où elle se trouve sera entreposé dans la ruchette. Nous versons sur le fond de notre caisse deux à trois cuillerées de café moulu. Nous prenons les cadres des extrémités et en brossons les abeilles dans notre caisse jusqu'à concurrence de 400 à 500 gr. Nous remettons dans la ruche et à la même place le cadre portant la reine, fermons et passons à la ruche suivante en faisant les mêmes opérations. Quand notre essaim aura 2,5 à 3 kg et que nous serons certains d'avoir éloigné toutes les reines, nous jetons sur les abeilles une cuillerée de café moulu et lâchons notre reine dans le groupe formé. Nous mettons l'essaim en cave, ayant eu soin de placer le nourrisseur garni de bon sirop pendant 48 heures. Après ce temps nous mettons notre essaim en ruche comme un essaim naturel. Si la reine est de choix, elle sera notre meilleure colonie l'année suivante. Elle nous aura coûté l'achat de la reine et nous aurons introduit dans notre rucher un sang étranger sans avoir risqué de perdre la reine, ce qui arrive fréquemment chez les non initiés.

Châtelard. ROUX Philomin.

Ruches éparses

Un obstacle sérieux qui entrave la pratique rationnelle de l'apiculture se trouve dans la difficulté d'obtenir un endroit favorable pour placer les ruches conformément aux exigences requises.

A chaque réunion, à chaque rencontre d'apiculteurs on entend des doléances à ce sujet, surtout par ceux qui louent un terrain. Il faut avoir reçu l'ordre formel de déménager son rucher pour s'en

rendre compte. De nos jours, le terrain a pris une telle valeur, un prix souvent excessif que personne ne s'étonne de l'opinâtreté qu'a le paysan à remuer cette terre pour en obtenir le plus de récolte possible. Le fils du paysan qui rentre d'une école d'agriculture avec un petit bagage de connaissances apicoles et qui désire créer un rucher se heurte à cette difficulté. On lui refusera un coin au bas du pré ou quelques mètres carrés au jardin.

Le concours de ruchers de l'an dernier n'a pas eu grand succès. Il serait intéressant d'en connaître les causes. L'apiculteur hésite-t-il à montrer son rucher parce qu'il est mal placé ?

Le manque d'espace oblige l'apiculteur à rapprocher les maisonnettes les unes près des autres ce qui, d'une part nuit aux manipulations et d'autre part empêche le soleil d'hiver de réchauffer et de sortir l'humidité des parvis et de l'intérieur.

Autrefois, les apiculteurs étaient fiers de présenter une belle et longue rangée de ruches impeccablement alignées. Le véritable praticien d'aujourd'hui, au contraire, aime mieux voir ses ruches espacées, égrenées, placées avec goût sans doute, un peu comme les arbres d'un verger. Mais, encore une fois, c'est la place qui manque, et peut-être le prix de location du terrain qui est trop élevé.

Il m'est arrivé, à plusieurs reprises, surtout pendant les années de mobilisations, où les heures passées au rucher étaient mesurées, d'enrucher un essaim et de le laisser à l'endroit même où il s'était posé. J'ai été frappé du superbe développement de ces ruches isolées. C'est que les habitantes de ces ruches ne commettent pas d'erreur de rentrée et ne permettent pas le néfaste pillage latent ; la reine aussi, et surtout elle, au retour de son vol nuptial et malgré son émotion rentre directement et avec aisance à son logis. Le danger d'orphelinage est ainsi évité. Et puis, à la récolte, ces isolées ne font pas baisser la moyenne, bien au contraire, on peut compter dessus. L'emplacement de quelques ruches peut paraître inconfortable pour l'apiculteur lui-même, tandis que pour nos amies c'est l'idéal à condition que la ruche soit bien orientée et pas à l'ombre le matin. Un talus, les abords d'une haie, un coin perché peut être un emplacement excellent.

Assens, le 10 juin 1950. S. CHAMBETTAZ.

LE JARDIN DE L'ABEILLE

Plantes mellifères et pollinifères

La vesce velue

La vesce velue (Vicia villosa) est une plante assez commune dans nos contrées. Dès la fin mai, ses touffes sont autant de taches bleues parmi nos prés et nos moissons. Très appréciée par le bétail, elle entre